



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

remboursement

Question écrite n° 69532

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le rapport au Parlement d'octobre 2014 relatif à l'évaluation de la mise en œuvre de la franchise sur les médicaments, les actes auxiliaires médicaux et les transports sanitaires. Au 31 décembre 2013, 269 millions d'euros de franchises non recouverts depuis 2009 ont été constatés par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés. Elle lui demande de bien vouloir détailler les raisons de ce non-recouvrement de la franchise médicale.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69532

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9756

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)